

## Les amphibiens du Barséquanais : une remarquable diversité d'espèces

11 espèces d'amphibiens ont été recensées en 2009 au sein des zones humides du Barséquanais.

Le diagnostic écologique de 2009 a permis de découvrir d'importantes populations d'amphibiens liées aux zones humides du Barséquanais. Un nombre important de zones humides servent de sites de ponte au printemps et de lieux d'hibernation pour les amphibiens.

Des espèces remarquables ont été observées comme le Triton crêté et le Sonneur à ventre jaune, espèces dont la conservation est prioritaire au niveau européen.



Recensé sur plus de 80 stations, l'Alyte accoucheur est une des espèces les plus caractéristiques du Barséquanais.



Le Crapaud commun compte parmi les amphibiens les plus répandus dans le Barséquanais avec 93 stations découvertes en 2009.



Le Sonneur à ventre jaune et le Pélodyte ponctué, découverts respectivement sur 14 et 29 sites, colonisent rapidement les bassins de rétention du vignoble.



La Salamandre tachetée dépose ses pontes dans les rus forestiers. Ses larves se développent en amont des zones accessibles aux poissons, concurrents redoutables.

### Les amphibiens de la partie auboise du bassin versant

Espèces	Protection			Nombre de sites	Type de sites				
	DHFF	LRN	LRR		BR	M	MR	S	V
Sonneur à ventre jaune	ANNEXES II et IV	VU	V	14	X		X		
Triton crêté	ANNEXES II et IV	LC	V	3	X				
Alyte accoucheur	ANNEXE IV	LC	V	84	X	X	X	X	X
Grenouille agile	ANNEXE IV	LC	V	18	X	X	X		
Pélodyte ponctué		LC	E	29	X		X		
Salamandre tachetée		LC	V	8					X
Triton alpestre		LC	AP	4	X	X		X	
Grenouille rousse	ANNEXE V	LC	AS	74	X	X	X		X
Crapaud commun		LC	AS	93	X	X	X		X
Triton palmé		LC	AS	43	X	X	X	X	
Grenouille verte		LC		55	X	X	X		

#### LÉGENDE

DHFF : Directive Habitat-Faune-Flore  
LRN : Liste Rouge Nationale  
VU : Vulnérable  
LC : Préoccupation mineure

LRR : Liste Rouge Régionale  
E : En danger  
V : Vulnérable

AP : A préciser  
AS : A surveiller  
BR : Bassin de Rétention

M : Mares  
MR : Marais et Roselières  
S : Source  
V : Village

Les zones humides ponctuelles (mares et bassins de rétention), comme ici dans la vallée de l'Ource à Essoyes, abritent une remarquable population de Pélodyte ponctué, un petit crapaud fortement menacé de disparition dans le département de l'Aube.



La Grenouille verte

## Les zones humides : un précieux patrimoine

Les zones humides sont une source extraordinaire de diversité : 50 % des espèces d'oiseaux et 30 % des espèces végétales remarquables ou menacées de France vivent dans les zones humides.

Elles jouent un rôle essentiel dans le maintien de la ressource en eau potable et de la qualité de nos rivières grâce à leur formidable capacité d'épuration naturelle.

### Un constat : la régression des zones humides

La partie auboise du bassin versant de la Seine a vu disparaître la majorité de ses zones humides lors des dernières décennies, comme partout en France (drainages, pompages, remembrements, mise en culture, avancée de l'urbanisation, création d'étangs, exploitation des forêts alluviales au profit de la plantation des peupleraies).

Il ne subsiste aujourd'hui plus que 130 hectares de zones humides dans le barséquanais. Ces bouleversements ont abouti, en quelques décennies, à la raréfaction de nombreuses espèces végétales et animales inféodées à ces zones humides, présentant pourtant un fort intérêt patrimonial.



Les atteintes directes aux zones humides sont encore trop fréquentes dans le Barséquanais.



L'élimination des forêts alluviales au profit des peupleraies provoque une régression considérable de biodiversité.



Le phénomène de ruissellement en provenance des vignes provoque l'accumulation des intrants dans les zones humides de fond de vallée.



Drainage d'une prairie humide.

La préservation des dernières zones humides du Barséquanais est urgente et nécessaire afin de contribuer au maintien de la qualité écologique des masses d'eau et de la biodiversité végétale et animale.

### Qui contacter ?

Yohann BROUILLARD  
Conservatoire d'espaces naturels Champagne-Ardenne  
33 bd Jules Guesde - 10000 Troyes  
Tél. : 03 25 80 50 50  
www.cen-champagne-ardenne.org

Pauline GERMANAUD  
Syndicat Intercommunal des Cours d'Eau Châtillonnais (SICEC)  
21 bd Gustave Morizot  
21400 Châtillon-sur-Seine  
Tél : 03 80 81 06 07  
Mél : contact@sicec.fr

Responsable de la publication : R. Gony (Président du CENCA)  
Réalisation : Y. Brouillard, E. Savart (CENCA)  
Relecture : T. Naudinot, H. Petit de Bantel (Co-présidents du Contrat SEQUANA)  
Guy Venault (CENCA)

Crédit photo/dessin : A. Antoine, Y. Brouillard, F. Croset, S. Gaudin (CRPF-CA), V. Govin, C. Kerihuel, A. Laforest, J.-B. Rougemont, R. Leconte, F. Claveau, C. Hayet, N. Héllitas, V. Ternois, L. Gizart, J.-L. Corsin, K. Georgin, D. Amon-Moreau  
Impression : Imprimerie Ramelet/Juillet 2015

Ce projet a été financé par :



Ce bulletin d'information est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Champagne-Ardenne avec le Fonds européen de développement régional.



# Les zones humides du Barséquanais

## Vers leur préservation et leur restauration

La France s'est engagée dans la sauvegarde des habitats humides et la restauration de leurs fonctionnalités. Ces mesures sont maintenant prises en compte dans tous les pays membres de l'Europe communautaire.

L'objectif du diagnostic réalisé en 2009 est de préserver les zones humides pour le maintien de la biodiversité et de la ressource en eau. Des contacts seront pris avec les propriétaires, afin d'envisager, en totale concertation, la préservation durable des milieux et des espèces remarquables.

Le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne (CENCA) est une association régionale de protection et de gestion des milieux naturels. Il travaille au quotidien pour préserver la biodiversité. Depuis plus de 25 ans, il mène des actions de connaissance, de protection, de gestion écologique et de valorisation du patrimoine naturel en concertation et partenariat avec les acteurs locaux. Il gère 3 220 hectares de pelouses, marais, étangs, prairies, forêts et habitats à chauves-souris répartis sur 195 sites dont 9 Réserves Naturelles. Il participe également à la mise en place de démarches territoriales en faveur de la biodiversité.



## OBSERVER, COMPRENDRE ET PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ DU BARSÉQUANAIS





**Le Contrat Global** est un véritable outil de développement local qui apporte des solutions techniques et financières pour la réalisation de travaux dont l'objectif est d'améliorer la qualité de l'eau en général. Ceci inclut la valorisation des milieux aquatiques du bassin versant.

**Sequana** : ancien nom latin donné à la Seine.



Le Narcisse des poètes, protégé en Champagne-Ardenne, est menacé de disparition dans la région.

Le Pic cendré vit toute l'année dans les dernières forêts alluviales bordant la Seine.

Le Cincla plongeur est l'oiseau emblématique des rivières limpides et oxygénées du Barséquanais.

## Un territoire, des acteurs, un projet pour la sauvegarde des zones humides

Le Contrat Global sur l'eau SEQUANA concerne le bassin versant de la Haute-Seine. Ce bassin versant s'étend des sources de la Seine (Côte d'Or) jusqu'aux portes de l'agglomération troyenne, à Clérey (Aube) sur une surface de 2600 km<sup>2</sup>.

Il regroupe **190 communes** dont 116 en Côte d'Or, 56 dans le département de l'Aube, 11 dans l'Yonne et 7 en Haute-Marne. C'est un territoire rural homogène essentiellement réparti entre des terres agricoles (47%) et des forêts (44 %).

Ce deuxième contrat fait suite au Contrat de Rivières 2007-2012.

Il a été signé en 2014 pour une durée de 5 ans entre :

- le Syndicat Intercommunal des Cours d'Eau Châtillonnais (SICEC), porteur de ce projet ;

- les partenaires financiers : l'Agence de l'eau Seine-Normandie, le Conseil Régional de Bourgogne, les Conseils généraux de l'Aube et de la Côte d'Or ;

- les collectivités locales du territoire : les Communautés de Communes, les Syndicats de la Seine (10), de l'Ource (10), de l'Arce (10) et de la Sarce (10) ;

- les partenaires techniques : le Syndicat départemental des Eaux de l'Aube, les Chambres d'agriculture (10 et 21), les Conservatoires d'espaces naturels, le Comité Interprofessionnel du Vin de Champagne, le GIP du Parc national des forêts de Champagne et Bourgogne et les Fédérations pour la pêche et la protection du milieu aquatique (10 et 21).

## Un diagnostic écologique des zones humides

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'actions du Contrat Global SEQUANA, la réalisation d'un **diagnostic écologique des zones humides de la partie auboise du Bassin de la Seine a été confié au Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne (CENCA)**. Cette étude s'est déroulée en 2009 grâce au soutien financier de l'Agence de l'eau Seine-Normandie et du Fond Européen pour le Développement Régional (FEDER). Une étude similaire a été menée en Côte d'Or par le CEN Bourgogne.

**Le CENCA a effectué un recensement de l'ensemble des zones humides de la partie auboise du bassin versant de la Seine en amont de Virey-sous-Bar. Les 5 vallées qui composent ce bassin versant de 65.000 hectares ont été passées au peigne fin : la Seine, l'Arce, l'Ource, la Laignes et la Sarce.**

## Des zones humides d'intérêt écologique devenues rares et menacées



### Les résultats

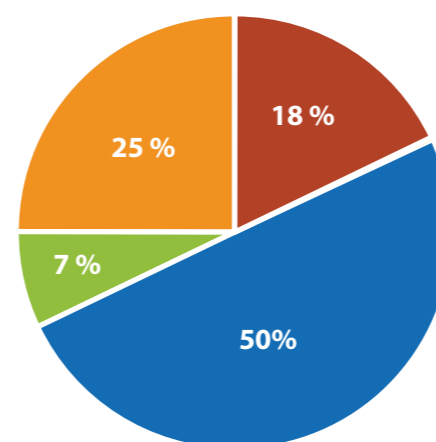
Sur ce vaste territoire principalement dévolu au vignoble, à l'agriculture et à la forêt, l'étude menée par le CENCA a permis de recenser **262 zones humides de 6 types différents dont :**

- **115,1 ha de forêts alluviales,**
- **14,6 ha de mares, marais, sources, pâtures humides et bassins de rétention viticoles, soit moins de 0,2% de la surface du territoire.**

Des espèces animales et végétales rares et menacées ont été découvertes, comme le Narcisse des poètes et l'Aconit napel (des plantes menacées de disparition), le Triton crêté, le Sonneur à ventre jaune et le Pélodyte ponctué (des amphibiens), le Cuivré des marais (un papillon) ou encore l'Agrion de Mercure (une libellule).

Le territoire du Contrat Sequana s'étant étendu vers l'aval depuis 2009, des inventaires complémentaires vont être menés à partir de 2015.

### Répartition des surfaces de zones humides du Barséquanais en fonction de leur typologie (hors boisements alluviaux)

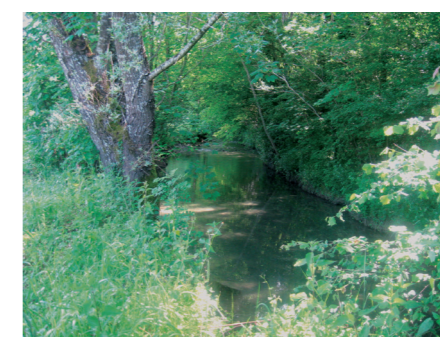


- Marais
- Bassin de rétention
- Mares
- Pâtures humides

## Les forêts alluviales, les sources et les marais

La Vallée de la Seine se distingue par la présence de boisements alluviaux très intéressants pour la biodiversité. La conservation de ce type de milieu est prioritaire au niveau européen.

Le bassin versant abrite également des sources et quelques marais reliques.



Boisement alluvial de la vallée de la Seine



L'Orthétrum bleissant est une libellule menacée en Champagne-Ardenne.

La partie auboise du bassin versant de la Seine n'abrite plus que quelques très rares prairies humides pâturées, comme ici à Verpillières-sur-Ource.



Mare à Balnot-sur-Laignes

## Les pâtures humides et les mares

**Les prairies humides et les mares jouent un rôle essentiel au maintien de la biodiversité.**

A l'image des forêts alluviales et des marais, les prairies humides et les mares du Barséquanais ont fortement régressé lors des dernières décennies : leur préservation est indispensable au maintien du bon état écologique des masses d'eau et de la biodiversité.

Le diagnostic mené par le CENCA en 2009 a permis de mettre en évidence la subsistance d'un **réseau de 63 mares** à l'échelle des 65 000 hectares du territoire, dont 39 hectares le long de la Vallée de la Sarce (soit une mare pour 1 000 ha en moyenne).

Protégé au niveau européen, le Cuivré des marais était inconnu dans le Barséquanais avant sa découverte en 2009 dans la Vallée de la Sarce.



La Pie-grièche écorcheur est un passereau typique des prairies pâturées bordées de haies. C'est une espèce protégée au niveau européen. La population du Barséquanais se porte bien, avec une estimation de 100 couples nicheurs en 2009.

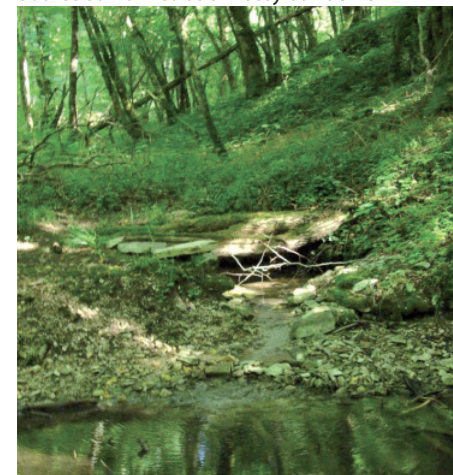


La découverte de l'Agrion de Mercure est une des grandes surprises de l'étude menée par le CENCA. Cette espèce prioritaire en Europe est bien représentée le long des vallées de l'Arce et de la Sarce.

Le Triton alpestre est une espèce rare et localisée dans le Barséquanais (4 stations découvertes en 2009).



Source Saint-Nicolas à Mussy-sur-Seine



**Le bassin versant** correspond à l'ensemble d'un territoire drainé par un cours d'eau principal et ses affluents.

La Grenouille rousse est l'un des amphibiens les plus abondants du Barséquanais : 74 stations ont été découvertes en 2009.



Agrion nain



L'Aconit napel, protégé en Champagne-Ardenne, est une plante caractéristique des friches humides et des boisements alluviaux des bords de Seine.